

# L'éco-conduite en entreprise avec Codes Rousseau et Optimum Automotive

**Optimum Automotive et Codes Rousseau ont annoncé leur partenariat le 23 mars 2021 pour former les collaborateurs en entreprise sur l'éco-conduite.**

par Julie Vénier - 24 mars 2021



Photo d'illustration ©Freepik

Codes Rousseau, nouveau membre de l'Alliance des Réseaux d'Éducation à la Mobilité, et le télématicien Optimum Automotive se sont associés pour modifier les comportements des conducteurs en entreprise. Ils espèrent les sensibiliser aux enjeux de l'éco-conduite et de la sécurité routière, à l'aide notamment de la plate-forme d'e-learning « EasyCoach » de Codes Rousseau.

## Analyser la conduite des collaborateurs...

Pour rappel, la plate-forme Optimum Automotive dispose déjà d'un service « Analyse de conduite » afin d'identifier les comportements à risque. Concrètement, un boîtier de télématique mesure en permanence les paramètres de la conduite des collaborateurs (freinages, virages,

accélérations). En fonction des résultats, une note « éco-index » est ensuite attribuée. Cette plate-forme comprend aussi un outil d'animation pour créer des challenges d'éco-conduite.

---

## Lire aussi Carglass : former les collaborateurs à l'éco-conduite

---

### ... avant de les former à l'éco-conduite

« Ce diagnostic de la conduite par Optimum Automotive s'accompagnera d'une formation à l'éco-conduite proposé par Codes Rousseau. Les collaborateurs deviennent ainsi partie prenante de la responsabilité de l'entreprise en matière de CO<sub>2</sub>, de réduction de la sinistralité, et des économies réalisées en termes d'entretien et de consommation de carburant », précise Daniel Vassallucci, CEO de Optimum Automotive.

La plate-forme d'e-learning « EasyCoach » de Codes Rousseau comprend sept modules paramétrables, disponibles six mois par défaut. Chaque module se compose de vingt questions. En parallèle, le programme de formation aborde les règles de conduite, le comportement éco-responsable au volant, ou encore la prévention du risque routier par exemple. Au total, les collaborateurs ont accès à trente cours multimédia sur dix thèmes.

De son côté, le gestionnaire de flotte reçoit par e-mail l'avancement et les statistiques du conducteur. Enfin, ce « coaching » sur l'éco-conduite s'achève par une évaluation des connaissances et une validation des acquis en fin de parcours.

---

## Tous nos articles sur Écoconduite

---



Retrouvez tous les prestataires sur cette thématique

